

Gérer les maladies professionnelles et accidents de service/travail

Ressources Humaines

Juridique

Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Gérer les accidents de service, de travail et maladies professionnelles ainsi que leur indemnisation pour les personnels titulaires et contractuels.
- ✓ Conseiller les agents en fonction de leur situation

Programme

Notions : accident de service, de travail, de trajet, de mission
Caractérisation d'une maladie professionnelle et de son périmètre.

- Accident de service, de trajet, de mission et Maladie professionnelle
 - Reconnaissance et instruction
 - CITIS et droits associés des agents
 - Issue du congé et modalités de réparation
- Gestion : Accident de travail / Maladie professionnelle (AT/MP)

Ce programme est ancré sur la réglementation en vigueur

Pré-requis

- Avoir une connaissance de la réglementation et de la gestion des congés pour raisons de santé

Inscriptions fermées



DATES

Le 06/12/2023 de 09:00 à 12:30
Le 08/12/2023 de 09:00 à 12:30



LIEU

À distance

260
€HT



1 JOUR(S)



S'inscrire à la formation



Contactez l'organisateur

Public concerné

- Cadres Ressources Humaines
- Gestionnaires Ressources Humaines

Divers

- Cas pratiques

Intervenant(e)s

- Expert métier sur ces questions

